



## Vol répété dans un hypermarché

Par **lozano**, le **21/04/2012** à **18:47**

Bonjour,

Ma compagne et moi, nous nous sommes fait arrêté par les vigiles d'un hypermarché, pour vol ( 75 € de biens dissimulé dans un boîte de céréales). Le responsable de la sécurité nous a spécifié qu'il détenait des vidéos relatant nos vols depuis le 11 février 2012 (pour le même genre de vol, boîte de céréales). Nous avons donc été conduit par la police national, au poste pour y être entendu (on a été de bonne foi et avons reconnu tous les faits, s'est encouru ensuite une perquisition à notre domicile, où 4 dvd leur ont été remis (les vols principaux portaient sur des denrées alimentaires. Ma compagne et moi sommes donc convoqué devant le délégué du procureur. Quelles en seront les sanctions encourues? Ma compagne qui exerce le métier d'assistante d'éducation au sein d'un lycée, risque-t-elle de perdre son emploi ?

Merci